

LES MAÎTRISES DES EAUX ET FORÊTS EN ALSACE EN 1694

Le roi Louis XIV créa en 1694 une maîtrise des Eaux et Forêts à Ensisheim pour la Haute-Alsace, et une maîtrise à Haguenau pour la Basse-Alsace. Suivant l'édit du roi d'août 1694, elles furent composées chacune : d'un maître particulier, d'un lieutenant, d'un procureur du roi, d'un garde-marteau, d'un greffier, de deux huissiers-audienciers, d'un arpenteur, d'un sous-arpenteur, d'un Sergent collecteur des amendes, des épices et des bois, et de huit sergents-gardes. L'une et l'autre relevaient de la grande maîtrise de Bourgogne dont le grand-maître était, lors de cette création, M. Durand d'Aussy. L'appel de leurs jugements était porté à la Table de Marbre du Parlement de Metz.